

## **Communiqué de presse**

### **1er DUOZ OFS : La Banque des Territoires renforce son partenariat avec Le COL pour soutenir la production de logements en BRS en Nouvelle-Aquitaine**

Bordeaux, le 22 septembre 2026,

**A l'occasion du 86<sup>e</sup> Congrès USH de Bordeaux, Le Comité Ouvrier du Logement (COL) signe un prêt DUOZ de 13.8 M€ avec la Banque des Territoires. Cette signature s'est déroulée en présence d'Imed Robbana, directeur général du COL, Kosta Kastrinidis, directeur adjoint de la Banque des Territoires et Annabelle Viollet, directrice régionale Nouvelle-Aquitaine.**

*« Ce prêt de 13.8 M€ au COL marque une nouvelle étape dans notre engagement pour l'accèsion sociale en Nouvelle-Aquitaine. Avec le prêt DUOZ OFS, nous souhaitons apporter une souplesse financière via une avance qui sera remboursée au fur et à mesure des financements de long terme des projets. Cette nouvelle offre permet de soutenir un modèle innovant qui sécurise l'accèsion à la propriété pour les ménages modestes. Ce financement permettra de préfinancer 336 logements d'ici 2026 et d'accélérer la production de logements sociaux dans la région. La Banque des Territoires reste un partenaire clé des territoires pour des solutions durables. »* souligne Kosta Kastrinidis

Le COL, créé en 1951 à Anglet (64), est un acteur clé de l'accèsion sociale. Il intervient comme aménageur foncier, promoteur-constructeur et gestionnaire immobilier, avec un parc locatif de 2 442 logements. Le COL souhaite massifier son activité en accèsion en Bail Réel Solidaire (BRS) en Nouvelle-Aquitaine, avec un objectif ambitieux de :

- 400 logements commercialisés et livrés chaque année (dont 300 en Nouvelle Aquitaine et 100 en Occitanie)
- Développer son parc locatif social avec 1 078 logements livrés d'ici 2034, tout en consolidant sa trésorerie pour assurer la pérennité de ses opérations.

Pour répondre à ces enjeux, la Banque des Territoires a accordé un prêt court-terme de 13.8 M€, via le dispositif DUOZ OFS. Il permettra notamment de :

- Préfinancer 336 logements en BRS d'ici 2026, pour un investissement global de 53 M€.
- Réduire les délais de commercialisation grâce à une trésorerie dédiée, évitant les retards dans la livraison des logements.

La Banque des Territoires a apporté son soutien à cette opération par la mobilisation d'une offre de prêt court-terme sur une durée de 24 mois à hauteur de 13.8 M€, prêt rendu possible grâce à l'épargne des Français, collectée principalement sur le Livret A. Cette signature marque une étape importante dans la collaboration entre la Banque des Territoires et Le COL. Elle s'inscrit dans une stratégie régionale, où la Nouvelle-Aquitaine joue un rôle de premier plan dans la production de logements en accèsion sociale.

La Banque des Territoires réaffirme ainsi son rôle de partenaire clé des territoires, en accompagnant les acteurs locaux pour développer des outils financiers innovants, renforcer l'ingénierie territoriale et accélérer la transition écologique.

---

### A propos de la Banque des Territoires

La Banque des Territoires est l'un des métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle œuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de les accompagner dans leurs projets de transformation écologique et de cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins.

Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires

[www.banquedesterritoires.fr](http://www.banquedesterritoires.fr)

### A propos du Fonds d'épargne et de l'utilisation des livrets d'épargne réglementée (Livret A, LDDS et LEP)

Au cœur des missions confiées par la loi à la Caisse des Dépôts, le Fonds d'épargne transforme une partie de l'épargne réglementée (Livret A, Livret de développement durable et solidaire et Livret d'épargne populaire) en prêts à long et très long terme, jusqu'à 80 ans. Ces prêts, déployés par les directions régionales de la Banque des Territoires, financent des programmes d'intérêt général en faveur de l'économie responsable et de la transformation écologique (TEE) désignés comme prioritaires par l'État : logement social, politique de la ville, investissements de long terme des collectivités locales, etc. Une partie des ressources est investie par la Caisse des Dépôts, de manière responsable en actifs financiers, afin de contribuer à la rémunération de l'épargne et d'assurer sa liquidité, tout en finançant l'économie

### Contacts presse :

#### Le Col

Imed ROBBANA, Directeur Général - [i.robana@le-col.com](mailto:i.robana@le-col.com)

73 rue de Lamouly, 64600 ANGLET - 05.59.52.32.15

.....

**Banque des Territoires Nouvelle-Aquitaine – Groupe Caisse des Dépôts**

Pascale Artaz - [pascale.artaz@caissedesdepots.fr](mailto:pascale.artaz@caissedesdepots.fr) – 06 72 95 14 07